

# Une association : le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Un entretien avec Régis Desbrosses un des pionniers du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



**BNj : Qu'est ce qui vous a donné l'envie de créer le CSNB, il y a environ 25 ans ?**

Régis Desbrosses : A la fin des années 1970, les actions militantes en faveur de l'environnement étaient plutôt orientées vers l'éducation. En effet, nous pensions, à juste titre, que l'éducation et la sensibilisation des jeunes aux préoccupations environnementales de l'époque, faciliteraient l'évolution de comportements futurs. On peut rappeler que le réchauffement climatique n'était pas perçu avec autant d'acuité que maintenant et que la perte de biodiversité ne faisait pas

l'objet de conférences internationales. Mais les naturalistes avaient déjà été alertés par la disparition d'espèces emblématiques et d'espaces remarquables. D'autre part, nous étions une décennie après la loi 1976 sur la Protection de la Nature qui avait suscité beaucoup d'espoirs mais le bilan était mitigé. Des Réserves Naturelles avaient bien vu le jour mais, pour leur création, les délais étaient très longs et la réglementation ne nous apparaissait pas la seule solution. Il nous fallait un outil plus souple et plus rapide, répondant à des situations de terrain avec des partenaires locaux volontaires pour que des milieux bénéficient d'une gestion favorable à la protection du patrimoine naturel.

En suivant l'exemple du Conservatoire du littoral et des premiers Conservatoires régionaux, nous avons été une poignée de naturalistes à réfléchir à la mise en place d'un Conservatoire en Bourgogne.

**BNj : Quel était le but principal de cette association ?**

RD : Le but principal étant bien sûr la sauvegarde des milieux naturels les plus représentatifs et les plus remarquables de notre territoire Bourguignon. Nous avions pleinement conscience que la préservation des habitats participait de manière efficace à la protection des espèces.

**BNj : Qu'elles ont été les premières actions du CSNB ?**

RB : La première action du Conservatoire a été en faveur des pelouses calcaires de la Côte Beaunoise et Nuitonne (en Côte-d'Or). Nous avons saisi l'opportunité d'être dans l'année Européenne de l'Environnement en 1987, pour

lancer un projet «pelouses calcaires». Il s'agit d'un habitat remarquable au niveau national et notre région doit jouer un rôle prépondérant dans sa préservation. C'est ainsi que nous avons réalisé des inventaires, pris les premiers contacts avec les communes propriétaires de ces terrains et élaboré un projet de pâturage extensif. Il s'agit bien là de l'exemple de la mise en place du partenariat avec des communes et un berger. Le troupeau est arrivé vers 1994, et l'action se poursuit toujours. Nous pouvons maintenant évaluer l'impact qu'a eu cette initiative à l'aide de suivi scientifique, botanique (étude de la flore), entomologique (étude des insectes) et ornithologique (étude des oiseaux) notamment.

Une autre action a été de participer à la campagne d'acquisition du lac de Bas-Rebouseaux dans l'Yonne par le Groupe Ornithologique de l'Yonne (devenu LPO Yonne) à l'aide de la première souscription pour l'achat d'un milieu naturel, diffusée dans le réseau encore très modeste de nos adhérents. Et rapidement les dossiers se sont succédés : la Réserve Naturelle de la Combe Lavaux, l'Arrêté de Protection de Biotope de la Basse Vallée du Doubs, l'acquisition du marais du Cônois...

**BNj : A sa création à quoi ressemblait le CSNB ?**

**RD :** Il n'est pas possible de comparer le CSNB d'aujourd'hui à ce qu'il était à sa création. En effet au début, il n'y a pas de salariés, pas de locaux, pas de terrain en propriété mais uniquement des bénévoles, des militants et beaucoup de projets. D'autant plus, que nous avons sous les yeux la carte précise des grandes zones naturelles de Bourgogne qui méritaient une mise en valeur et leur protection donc un travail considérable.

Une des difficultés à surmonter était la mise en place d'une première association naturaliste régionale, qui nécessite des déplacements puisque notre région est assez vaste. Mais cela a permis de mieux se connaître entre associations et naturalistes Bourguignons et aussi de mieux connaître la Bourgogne.

Il faudra attendre 1993 pour l'embauche du premier salarié. Dès lors, nous pouvions mener plus de projets d'autant plus que des partenaires institutionnels ont apporté les moyens financiers permettant de les réaliser : l'Etat, l'Union Européenne et le Conseil Régional de Bourgogne.

**BNj : Qui faisait partie du CSNB ?**

**RD :** A la fin de l'année 1986 l'Assemblée Générale constitutive a eu lieu à Saint Brisson, au cœur du Parc naturel régional du Morvan. Nous avions invité le Directeur du Conservatoire Lorrain et une trentaine de naturalistes des 4 départements bourguignons nous ont rejoints. Certains étaient plutôt botanistes, d'autres entomologistes, bien sûr des ornithologues, répondant à une invitation présentant les grands axes et les objectifs du projet.

**BNj : Et aujourd'hui ?**

**RD :** Je dois avouer que si l'on m'avait dit que nous posions les premières pierres d'un édifice qui deviendrait un jour une association de plus de 1200 membres, de plus de 20 salariés, ... je pense que je ne l'aurai pas cru tellement il était difficile, il y a 25 ans, de mobiliser les Bourguignons et en particulier les partenaires solides tels que les collectivités et les services de l'Etat.



Le logo du CSNB représente un Sabot de Vénus, une orchidée rare en Bourgogne que le Conservatoire protège dans les forêts du Châtillonnais.

Le site internet du CSNB : [www.csnb.fr](http://www.csnb.fr)





S. Petit- CSNB

Mélanie, chargée de missions, réalise une étude en plein cœur de l'étang de la Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle (71). Munie de jumelles, d'un appareil photo, d'un GPS et d'un bloc-note, elle inventorie les espèces présentes et analyse « l'état de santé du site ».



S. Gomez- CSNB

Cécile, chargée de missions, participe au recensement des mares sur lesquelles seront réalisés des inventaires de la faune et de la flore. Ce travail permet ainsi d'améliorer les connaissances naturalistes pour ensuite cibler les travaux à entreprendre.



C. Forest- CSNB

Lors d'une soirée du mois d'avril, Cédric accompagne un groupe d'enfants et d'adultes curieux d'observer les habitants des mares : grenouilles, crapauds, tritons et larves d'insectes.



R. Vuillemin- CSNB

Grégory, coordinateur de l'équipe technique, fauche de la Fougère aigle à la Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle (71). Cette espèce envahit une prairie et empêche les autres plantes de pousser. Il est important de limiter son développement.



G. Aubert- CSNB

En 2009 et 2010, l'équipe du Conservatoire a aménagé un sentier de découverte à la carrière de Rampon à Verzé : réalisation des panneaux et bornes, pose des barrières et création des marches.



le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons est également un acteur du réseau européen Natura 2000.

En 2010, près de 1200 personnes ont soutenu les actions du Conservatoire en étant adhérentes de l'association.

## Comment sensibiliser à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité ?

Chaque année, le Conservatoire propose un calendrier de visites guidées. Accompagnés d'un bénévole ou d'un salarié du Conservatoire, les visiteurs peuvent ainsi partir à la découverte de la nature bourguignonne.

Certaines animations sont spécifiquement destinées aux classes.

Pour faciliter la découverte des milieux en Bourgogne, le Conservatoire a aménagé 16 sentiers en accès libre, pourvus de dépliants-guides pour accompagner le visiteur.

Le Conservatoire conçoit également différents documents et organise des conférences pour présenter la biodiversité bourguignonne et aider les élus ou professionnels dans à prendre en compte le patrimoine naturel dans leurs décisions quotidiennes.

Certains de ces documents sont plus spécifiquement destinés aux enfants : exposition sur les milieux naturels et son livret, jeux sur les mares....

## Son fonctionnement

Composée d'environ 25 personnes, l'équipe de salariés est majoritairement basée à Fénay, à 11 km au sud de Dijon. Elle est sous la direction de Romain Gamelon depuis 2004.

Une petite part de l'équipe est délocalisée à Ratenelle (71) et Pouilly sur Loire (58). Elle travaille à la gestion des 3 Réserves Naturelles Nationales (RNN) gérées par le Conservatoire : RNN du Val de Loire à Pouilly-sur-Loire (Nièvre), RNN

de Bois du Parc à Mailly-le-Château (Yonne) et RNN de la Truchère (Saône-et-Loire).

## Ses partenaires financiers

Le Conservatoire peut mener à bien ses missions grâce au soutien de fonds européens, de l'Etat, de la Région Bourgogne, des départements de la Nièvre et de la Saône et Loire ainsi que les agences de l'eau des bassins Seine-Normandie et Rhône -Méditerranée-Corse.

Il conduit également des projets en partenariat avec des entreprises comme Holcim Granulats ou la Lyonnaise des Eaux.

*Cécile FOREST, CSNB*

## Comment contacter le Conservatoire ?

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons  
Chemin du Moulin des Etangs  
21600 FENAY  
Tél. : 03 80 79 25 99 - Fax : 03 80 79 25 95  
Site Internet : [www.csnb.fr](http://www.csnb.fr)  
Courriel : [conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr](mailto:conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr)





Un stagiaire du Conservatoire participe aux campagnes de capture et relâche des Cistudes d'Europe sur des étangs du Charolais. Ces campagnes permettent de mieux connaître les populations de l'espèce, en marquant et mesurant les individus.

S. Gomez- CSNB